



VOLET B

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



24117759

le,

Déposé / Reçu le

29 JUL. 2024

**au greffe du Tribunal de l'entreprise
francophone de Bruxelles**

N° d'entreprise : **0455 949 092**

Nom

(en entier) : **Azelis Products International**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société Anonyme**

Adresse complète du siège : **Boulevard Léopold II 184 bte D - 1080 Molenbeek-Saint-Jean**

Objet de l'acte : Révocation des pouvoirs de gestion journalière de Vivlia S.R.L.

Il ressort d'extrait des résolutions du Conseil d'Administration du Azelis Products International SA (la "Société") prises à l'unanimité par écrit d.d. 24 mai 2024 que le Conseil d'Administration a pris les décisions suivantes:

1. Révocation des pouvoirs de gestion journalière de Vivlia S.R.L.

Le Conseil d'Administration décide de révoquer les pouvoirs de gestion journalière accordés à Vivlia S.R.L. (BCE: 0641.921.056), représentée par M Didier Peeters, tels qu'accordés lors du Conseil d'Administration du 25 novembre 2022 et entrés en vigueur le 14 Octobre 2022.

La procuration est révoquée avec effet rétroactif au 22 mars 2024.

2. Mandats - Formalités

Le Conseil d'Administration décide de désigner en tant que mandataire Caroline Verelst et Margot De Geest, agissant conjointement ou individuellement, avec pouvoir de substitution, afin d'effectuer au nom de la Société toute formalité nécessaire ou utile (i) à la publication de ces décisions dans le Moniteur Belge et (ii) à l'adaptation du dossier de la Société au Banque-Carrefour des Entreprises (BCE).

Caroline Verelst
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/08/2024 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du **Volet B** : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).